

En bref, les actus du G20 des jeunes entrepreneurs, de France Relance et de Gino LegalTech

Chaque jour, retrouvez dans notre article EnBref les informations startup à côté desquelles il ne faut pas passer. Aujourd'hui : G20 jeunes entrepreneurs, de France Relance et de Gino LegalTech.

Temps de lecture : minute

8 décembre 2020

Le G20 des jeunes entrepreneurs formule 8 recommandations

Le 12e sommet du G20 des jeunes entrepreneurs, dont le thème était "Entrepreneurship as a Solution for Innovation and Resilience", a réuni 300 entrepreneur·se·s du monde entier à la fin octobre. Les représentant·e·s français ont remis leurs huit recommandations à Cédric O, secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques. Pour faire face à la crise économique et sanitaire liée au Covid-19 à court terme, ils conseillent au gouvernement de *"déployer un crédit d'impôt sur les entreprises qui font du report significatif ; faciliter l'expérimentation d'outils digitaux pour le télétravail ; développer une activité de revente de solutions françaises par Business France à l'étranger ; et créer un Small Business Act pour bloquer des budgets PME dans les ETI"*. Pour envisager le monde de demain, à plus long terme, ils souhaitent *"inciter la responsabilité des entrepreneurs vis-à-vis de la société, du climat et de l'environnement ; construire une Europe compétitive et influente qui protège ses actifs, ses compétences et son savoir-faire ; simplifier, accélérer et rendre plus lisibles les*

processus de décisions administratives et les règlements qui s'appliquent aux entreprises ; et promouvoir la mixité et la place des femmes dans l'économie".

France Relance finance le diagnostic numérique des TPE/PME

Dans le cadre du plan France Relance, le gouvernement consacrera un financement de 3 millions d'euros en vue du lancement de diagnostics numériques à destination des TPE et PME. Au cours des quatre prochains mois, CCI France et CMA France réaliseront 10 000 analyses gratuites auprès de commerçants, artisans et autres indépendants qui pourront en faire la demande auprès des chambres consulaires de leur territoire. Piloté par la Direction générale des entreprises, ce diagnostic permet selon le gouvernement d'évaluer la maturité numérique d'une entreprise et d'aider cette dernière à entamer sa transition en élaborant un plan d'action individualisé. Il peut être réalisé en présentiel comme à distance par les conseiller·e·s consulaires, selon les contraintes du ou de la chef·fe d'entreprise. La plupart des thématiques essentielles seront abordées, telles que la visibilité en ligne, le marketing digital, les ressources internes ou encore la sécurité et le RGPD. Le dispositif s'inscrit en complément de premières mesures annoncées en novembre pour encourager les sociétés à se numériser - il était ainsi question d'une aide à hauteur de 500 euros.

Gino LegalTech noue un partenariat avec Hachette Livre

Gino LegalTech, startup spécialisée dans l'automatisation et la gestion du cycle de vie des contrats, a noué un partenariat avec Hachette Livre suite à un appel d'offres international. Sa solution CLM (Contract Lifecycle Management) sera déployée dans les maisons d'édition françaises du

groupe dès 2021. Cette solution, "*orientée vers l'utilisateur*", aurait principalement séduit Hachette Livre par "*son intuitivité, son adaptabilité fonctionnelle et son agilité technologique pour accompagner et faciliter la transformation numérique*". Gino LegalTech indique intégrer toujours plus d'intelligence artificielle pour que les juristes et opérationnels puissent automatiser la génération de contrats, puis gérer l'intégralité du cycle de vie des contrats de l'entreprise. Pour rappel, la solution de la startup, qui estime aussi "*renforcer la sécurité juridique*", est compatible avec tous les systèmes de droit.

Article écrit par Arthur Le Denn